

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**DEPARTEMENT ARBITRAGE
PROCES VERBAL
DE LA REUNION DE BUREAU
DU VENDREDI 01 DECEMBRE 2017**

Présidence : M. AULBACH.
Présents : MM BRETAUDEAU, BRILLOUET et STEFFANETTI,
Assiste : MM VENTINI (représentant des arbitres de la SCA Metz)
Excusés : MM TAESCH (vice-Président du D.M.F.) et PERNOT (représentant le CD du DMF)

1. CARNET

- La SCA Metz adresse toutes ses félicitations à l'arbitre Garidi et à son épouse à l'occasion de la naissance de la charmante Aurélia à laquelle nous souhaitons tous nos vœux de prospérité.
- Carte de remerciements de Vincent Merulla suite aux condoléances que la SCA Metz lui a adressées à l'occasion du décès de son papa.

2. COURRIER

- Nombreuses indisponibilités temporaires tardives d'arbitres parvenues hors délais.
- Courriel de l'arbitre Barrat Matthieu : le Bureau de la SCA accorde la demande présentée. Un courriel de confirmation lui sera envoyé.

3. ADMINISTRATIF

- La SCA Metz compte actuellement 171 arbitres (stagiaires compris) au 01/12/2017 contre 186 il y a un an à la même époque.
- Le secrétaire de désignations doit faire face à de nombreux congés médicaux ou personnels (entre 30 et 40 environ par week-end) et encore la période du printemps avec mariages et communions n'a pas encore commencé.
- La SCA Metz participera au Téléthon 2017. Après une demande de bénévolat il a été sélectionné une demi-douzaine d'arbitres parmi la quarantaine qui avait répondu positivement en moins de 24 heures. Merci pour ce geste d'empathie envers ceux qui souffrent de maladies orphelines.
- La SCA Metz ne participera que très modestement au tournoi de Futsal Cup 2017. Les jours de semaine et horaires choisis ne sont pas compatibles avec les occupations professionnelles, universitaires et scolaires qui captent l'activité de nos arbitres.

4. TECHNIQUE

- Depuis le début de la saison, nous enregistrons 28 candidatures arbitres qui se décomposent comme suit : 11 réussites, seulement 3 échecs pour cause de notes insuffisantes, mais surtout 9 échecs en raison d'absence des candidats à leur examen. Il reste encore 5 candidatures à exploiter et après... la SCA Metz sera comme sœur Anne, elle ne voit rien venir en terme de nouvelles candidatures.
- Un prochain examen des cinq candidats restant est prévu pour le 09 décembre 2017. Une convocation individuelle sera envoyée aux candidats avec copie à leur club.
- Le Bureau étudie un rapport de notation concernant un arbitre candidat D2 et prend une décision. Son référent arbitre sera informé de la situation avant l'envoi dudit rapport à l'arbitre.

5. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : 15 décembre 2017

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach